

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – DECATHLON OPTIQUE

Dernière mise à jour : Janvier 2020

PREAMBULE

ARTICLE 0: LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION APPLICABLES EN MATIÈRE DE LUNETTES À CORRECTION OPTIQUE PERSONNALISÉES À LA VUE

ARTICLE 1: DISPONIBILITÉ

ARTICLE 2 : COMMANDE

ARTICLE 3 : LIVRAISON

ARTICLE 4 : RESERVE DE PROPRIETE

ARTICLE 5 : DROIT DE RÉTRACTATION

ARTICLE 6 : GARANTIES LÉGALES / SAV

ARTICLE 7 : SERVICE CLIENT

ARTICLE 8 : INTÉGRALITÉ

ARTICLE 9 : DROIT APPLICABLE / LITIGES

ARTICLE 10: DONNEES PERSONNELLES

ARTICLE 11 : RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA SANTE

PREAMBULE

Les présentes conditions générales de ventes sont conclues exclusivement entre la Société DECATHLON FRANCE, Société par Actions Simplifiée à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 500 569 405, dont le siège social se situe 4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq, ci-après dénommée « Decathlon Optique » ou « le Site » et toute personne effectuant un achat sur le site Decathlon Optique, ci-après dénommé « l'Internaute » et collectivement dénommées "les Parties".

L'Internaute déclare être majeur ou titulaire d'une autorisation parentale et disposer de la capacité juridique à contracter lui permettant d'effectuer une commande sur le présent Site internet. Les Parties conviennent que leurs relations sont régies exclusivement par les présentes conditions générales de vente. Ces conditions peuvent faire l'objet de modifications. Dès lors, il est entendu que les conditions applicables sont celles en vigueur sur le site au moment de la passation de la commande sur le Site.

Les présentes CGV régissent l'ensemble des relations entre la Société et les Clients Elles ont pour finalité d'informer sur les conditions et modalités de vente, de paiement, de livraison et de retour des Produits commandés sur le Site

Il est à noter que les produits à correction optiques vendus par Decathlon Optique ne sont disponibles que sur le Site et ne sont pas vendus en magasins en France. Les produits à correction optique sont vendus ensemble monture et deux verres. Les éléments ne peuvent pas être achetés de façon unitaire.

Ces produits ne sont pas éligibles à un remboursement de la part des organismes de santé.

ARTICLE 0 : LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION APPLICABLES EN MATIÈRE DE LUNETTES CORRECTION OPTIQUE

Les lunettes à correction optique sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation le marquage CE. Il est impératif de lire attentivement la notice des lunettes à correction OPTIQUE et de demander conseil à votre professionnel de santé.

Vous trouverez ci-dessous la législation applicable en matière de lunettes à correction OPTIQUE:

- [Article L4263-1 et suivants du Code de la santé publique](#)
- [Arrêté du 23 juillet 1996 relatif au devis](#)
- [Décret No. 2007-553 du 13 avril 2007](#)
- [Décret No. 2016-1381 du 12 octobre 2016](#)
- [Articles L165-1 et suivants du Code de la sécurité sociale](#)

Vous pouvez consulter le Décret N° 2015-1223 du 2 octobre 2015, portant application de l'article L. 4362-10-1 du Code de la santé publique relatif à la vente en ligne de verres correcteurs et de lentilles de contact oculaire correctrices, en [cliquant sur ce lien.](#)

Vous pouvez consulter le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé mentionnée à l'Article L.5311-1, donnant accès à la procédure de signalement prévue à l'article L. 5212-2, en [cliquant sur ce lien.](#)

Vous pouvez consulter les mentions prévues à l'Article 19 de la loi N° 2004-575 du 21 juin 2004 en [cliquant sur ce lien.](#)

ARTICLE 1 : DISPONIBILITÉ

Nos offres de produits et de prix sont valables aussi longtemps qu'elles sont visibles sur le Site, sauf opérations spéciales dont la durée de validité est spécifiée sur le Site. L'Internaute est invité à consulter la disponibilité des articles vendus sur la page d'information de chaque produit.

En cas de commande d'un article qui se révélerait indisponible, Decathlon Optique se réserve le droit d'annuler la commande, sous réserve de prévenir l'Internaute.

ARTICLE 2 : COMMANDE

Si l'Internaute souhaite passer une commande, il doit être en possession d'une prescription sous la forme d'une ordonnance médicale délivrée par un ophtalmologiste, en cours de validité au moment de son achat et à son nom et prénom. Cette ordonnance ne doit pas comporter de contre-indications au port de lunettes à correction optique.

Si l'Internaute souhaite passer une commande, il doit avoir créé au préalable un espace personnel sur le Site avec un identifiant et un mot de passe personnels. Son nom et son prénom

utilisés pour la création de l'espace personnel sont les mêmes que ceux indiqués sur l'ordonnance.

Conformément à la réglementation, il est communiqué à l'Internaute un devis gratuit préalablement à la conclusion de la vente. Ce devis est consultable et imprimable depuis l'espace personnel de l'internaute. Le devis ne comprend pas les frais de livraison. Ce devis est valable 1 (un) mois.

Le devis précisera l'opticien lunetier ayant examiné la commande. Une fois le devis validé par Decathlon Optique il ne pourra plus être modifié par l'internaute.

Comment passer une commande ?

La passation de commande se fait en plusieurs étapes :

- l'Internaute choisit son ou ses article(s) parmi les produits vendus sur Decathlon Optique,
- l'Internaute renseigne sa correction optique,
- l'Internaute se connecte à son compte personnel Decathlon le cas échéant, à défaut il crée son compte utilisateur,
- l'Internaute transmet son ordonnance sur le Site,
- l'internaute obtient un devis,
- Un opticien de Decathlon Optique valide ou modifie le devis au regard de l'ordonnance transmise
- l'Internaute saisit toutes ses informations personnelles de facturation et d'expédition (si elle est différente de l'adresse de facturation). L'adresse d'expédition détermine notamment le coût de ses frais de port,
- l'Internaute choisit son mode de livraison. Il est précisé ici que les coûts peuvent varier selon le mode de livraison choisi,
- l'Internaute choisit son mode de paiement parmi les moyens de règlement proposés et effectue sa demande de paiement en cliquant sur "payer"
- Decathlon Optique envoie un email au client confirmant l'enregistrement de sa commande.

Sans autre message de Decathlon Optique, le message confirmant l'enregistrement de la commande signifie l'acceptation de la commande de l'Internaute et forme ainsi le contrat de vente entre les parties.

Dès que la commande sera prête à être expédiée, le Site enverra un e-mail d'expédition de la commande à l'Internaute. L'internaute ayant choisi une livraison en magasin, recevra un e-mail de mise à disposition de sa commande en magasin.

L'internaute peut contacter un opticien à l'adresse mail suivante: contact.opticien@decathlon.fr pour obtenir à titre gratuit, un conseil pertinent, ciblé, approprié et individualisé pour bien choisir son produit.

Nos Prix

Les prix affichés par défaut sur le site sont indiqués en euros et toutes charges comprises applicables en France Métropolitaine et Corse.

La TVA est appliquée au taux en vigueur au moment de la passation de la commande. Les prix des produits affichés sur le Site s'entendent hors frais de port, prix de certains emballages ou encore prix d'autres services optionnels, souscrits par l'Internaute, qui restent en sus. Ces derniers seront portés à la connaissance de l'Internaute sur l'écran récapitulatif avant validation définitive de la commande.

L'Internaute peut consulter en ligne les tarifs ainsi que l'ensemble des produits adaptables à la vue en fonction de la nature du produit.

Les supports sur lesquels la prestation est possible correspondent aux seuls produits proposés par Decathlon Optique. L'Internaute ne peut envoyer un support différent pour valider sa commande. De plus seule la vente du support et/ou des verres de correction optique de façon combinée est possible sur le Site. L'achat d'éléments de façon individuelle n'est pas possible.

En outre, l'Internaute est informé que les offres de produits et de services ainsi que les prix proposés à l'achat dans les magasins DECATHLON ne sont pas applicables aux achats sur le site Decathlon Optique et inversement.

Le Site se réserve le droit de modifier à tout moment les tarifs de ses prestations. Le tarif en vigueur des prestations est celui applicable au jour de la commande.

Quels sont les moyens de paiement ?

L'Internaute peut régler son achat par Carte Bancaire, avec une carte Visa, Carte Bleue, Mastercard.

Le Site garantit la sécurité du paiement par carte bancaire en utilisant le système de cryptage du protocole SSL (Secure Socket Layer) et en faisant appel à la société Ingenico Payment services pour le traitement des paiements.

Dans le cas de contrôles anti-fraude ayant pour but de sécuriser les transactions de ses clients, Decathlon Optique sera en droit de demander à l'Internaute de fournir un ou plusieurs justificatifs de domicile et/ou copie de carte d'identité par e-mail ou par fax avant de valider sa commande.

La commande ne sera alors définitive qu'à réception par Decathlon optique de ces documents et envoi de l'e-mail de confirmation. A défaut de la réception de ces pièces ou si celles-ci ne permettent pas d'identifier de manière certaine l'identité de l'auteur de la commande et la réalité de sa domiciliation, Decathlon optique se réserve le droit de ne pas accepter la commande.

Le Site se réserve également le droit de refuser une commande s'il existe un litige antérieur en cours sur le paiement ou bien un niveau de commande anormalement élevé

ARTICLE 3 : LIVRAISON

Où livre-t-on ?

Les produits ne sont livrables qu'en France Métropolitaine et Corse à l'adresse de livraison que l'Internaute aura renseignée sur sa commande. L'Internaute peut également opter pour une livraison en magasin DECATHLON, lors du passage de la commande sur le Site.

La livraison à domicile entraîne des frais de port, à la charge de l'Internaute. Le montant des frais de port à payer en sus du montant de la commande, est précisé lors du récapitulatif de la commande.

Livre t-on dans les adresses collectives ?

Dans le cadre d'une livraison à une adresse collective, l'Internaute reconnaît que la prestation de Decathlon Optique pour l'acheminement de la commande s'arrête à la livraison effective à l'adresse collective indiquée dans sa commande, alors même que le produit peut être réceptionné par un tiers. Le transfert des risques auprès de l'Internaute se déroulant à ce moment.

En raison de nombreuses pertes sur ces adresses, Decathlon Optique n'est pas en mesure de livrer les locaux des armées.

Dans le cas d'une livraison en France métropolitaine sur certaines zones difficilement accessibles (telles que Île de Ré,...), la livraison s'effectue sur le centre maritime le plus proche. La livraison finale peut être alors réalisée par un transporteur indépendant du transporteur utilisé par Decathlon Optique. Cette livraison peut donner lieu à une facturation supplémentaire par ce transporteur, Decathlon Optique ne prend pas en charge ce surcoût.

Quels sont les délais de livraison ?

Les délais de livraison annoncés sur le site s'entendent à compter de la date de validation de la commande par le Site. L'Internaute est informé de l'expédition de sa commande par email.

Comment faire si je suis absent lors de la livraison ?

Dans le cadre d'une livraison par La Poste, l'Internaute absent lors de la livraison dispose d'un délai de 10 jours ouvrés pour aller récupérer son colis au bureau de poste indiqué. Au-delà de ce délai, le colis sera renvoyé vers decathlon.fr. Le Site fera alors une première relance de l'Internaute, en l'absence de réponse de l'Internaute sous 7 jours Decathlon Optique considérera que l'Internaute a fait valoir son droit de rétractation.

Vérifiez vos produits à réception !

Decathlon Optique recommande vivement à l'Internaute de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. En cas d'anomalie (emballage abîmé, produits manquants, abîmés ou cassés, etc.) l'Internaute pourra procéder à une demande de retour de sa commande.

ARTICLE 4 : RESERVE DE PROPRIETE

Decathlon Optique conserve la pleine propriété des articles achetés par l'Internaute jusqu'à ce que l'Internaute ait rempli l'intégralité de ses obligations et notamment jusqu'au parfait paiement du prix, le cas échéant augmenté des intérêts.

ARTICLE 5 : RETRACTATION

5.1 - Information générale

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le délai de rétractation n'est pas applicable pour l'achat de produits confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés. L'internaute ne dispose donc pas de délai de rétractation pour les lunettes à correction optique.

5.2 - Politique de retours et d'échanges

En cas d'inadaptation à la correction optique, d'erreur dans le choix de la taille de la monture de lunettes, l'internaute a 365 jours pour échanger ou se faire rembourser. Voir conditions.

Il devra contacter le service client de Decathlon Optique à l'adresse email contact.opticien@decathlon.fr.

Il devra renvoyer le bien à l'adresse suivante : Entrepôt logistique Decathlon (Centre des retours e-commerce) - Zone d'activités du Grand Lassus - Rue Pasteur - 59840 Lompret. Il peut également rendre son ou ses produit(s) dans l'un des magasins DECATHLON en France Métropolitaine.

Dans l'hypothèse d'un renvoi, l'Internaute devra emballer l'article concerné avec précaution et joindre dans son envoi son (ses) numéro(s) de retour en les imprimant depuis le site ou en les recopiant sur papier libre (dans l'hypothèse où il souhaite suivre la procédure de retour prévue sur le Site).

L'Internaute est libre de choisir le mode d'envoi de son produit et de souscrire ou non une assurance en cas de perte, de vol ou de destruction de son colis. Decathlon.fr ne prend en charge aucun de ces frais ni le coût du transport et ne saurait être tenu pour responsable de la non réception du colis de l'Internaute. Le Site conseille aux Internautes d'opter pour un envoi suivi du colis. De manière générale, tous les frais et risques liés au retour du produit sont à la charge de l'Internaute.

Seuls les produits retournés complets, en parfait état et dans leur emballage d'origine seront acceptés. Dans le cas contraire, le retour sera considéré comme retour non conforme et ne sera pas remboursé par decathlon.fr.

Dans l'hypothèse où l'Internaute respecte la procédure de retour décrite ci-dessus, le remboursement a lieu dans les 14 jours suivant la date de réception des produits par decathlon.fr. Cette date de remboursement pouvant être différée jusqu'à récupération du produit ou jusqu'à ce qu'une preuve de l'expédition du produit ait été transmise à Decathlon Optique, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

En cas de paiement par carte bancaire, le remboursement s'effectue directement sur la carte bancaire de l'Internaute.

En cas de retour partiel d'une commande, decathlon.fr remboursera le client du montant des frais de ports (aller) proportionnellement au montant total de la commande. En cas de retour total d'une commande, Decathlon Optique remboursera le client du montant total des frais de ports payés lors de la commande. Decathlon Optique n'est pas légalement tenu de vous rembourser les frais de livraison supplémentaires si vous avez choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode standard proposé sur le site. Voir [Conditions](#).

ARTICLE 6 : GARANTIES LÉGALES / SAV

6-1 Information générale

Garantie légale :

Indépendamment de toute garantie commerciale pouvant être accordée à l'Internaute, Decathlon Optique reste tenu des défauts de conformité du bien vendu conformément aux articles L217-3 à L217-4 du code de la consommation français, en partie reproduits ci-dessous. Decathlon Optique reste également tenu de la garantie légale des vices cachés dans les conditions fixées aux articles 1641 à 1648 du Code civil, ainsi qu'à l'article 2232 du même code, en partie reproduits ci-dessous. « Garantie légale de conformité » (extrait du Code de la consommation).

Art. L. 217-4. « Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité».

Art. L 217-5. « Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Art. L. 217-12. « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

« Garantie des vices cachés » (extrait du Code civil)

- Art. 1641. « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus ».
- Art. 1648 - alinéa 1er. « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice ».
- Art 2232 du Code civil « Le report du point de départ, la suspension ou l'interruption de la prescription ne peut avoir pour effet de porter le délai de la prescription extinctive au-delà de vingt ans à compter du jour de la naissance du droit. Le premier alinéa n'est pas applicable dans les cas mentionnés aux articles 2226, 2227, 2233 et 2236, au premier alinéa de l'article 2241 et à l'article 2244 [du même Code]. Il ne s'applique pas non plus aux actions relatives à l'état des personnes ».

Decathlon Optique rappelle ainsi au consommateur que dans le cadre de la garantie légale de conformité :

- il bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation ;
- il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

Le consommateur est également informé que la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie. Aussi le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et dans cette hypothèse, il peut

choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

6-2 Modalités d'exercice des garanties

Si le produit de l'Internaute s'avérait défectueux pendant la période de garantie légale ou commerciale ou non conforme à la commande, il effectue une demande de retour.

Pour réaliser un retour, l'Internaute doit se rendre sur decathlon.fr dans la rubrique « Mon compte », « Suivre mes commandes » et préciser les difficultés ou dysfonctionnements rencontrés sur le ou les produit(s) concernés. Cette démarche lui permettra d'obtenir un numéro de retour.

Dans le cadre de la garantie, decathlon.fr propose à l'Internaute soit d'apporter son produit dans un magasin de l'enseigne DECATHLON situé en France Métropolitaine ou en Corse, soit de renvoyer son produit à decathlon.fr. La prise en charge des frais de port s'effectuera dans les conditions prévues par la loi, quelque soit la solution qu'il aura choisie. Il est d'ores et déjà précisé ici que tous frais de port du produit, liés à un retour intervenant au titre d'une garantie commerciale, seront à la charge exclusive de l'Internaute.

Après traitement du produit par decathlon.fr, qui vérifiera notamment si le produit peut bénéficier de la garantie légale ou commerciale, il sera procédé à la réparation ou à l'échange standard du produit. Si la cause de la panne rentre dans le champ de la garantie légale ou commerciale, que le produit n'est pas réparable et ne peut être échangé par un produit identique ou équivalent, celui-ci sera remboursé sous forme d'avoir ou de remboursement. Dans tous les cas decathlon.fr proposera la solution la plus adaptée (remplacement de la pièce défectueuse, remplacement de l'article ou remboursement).

En cas de retour anormal, abusif ou si l'Internaute n'a pas pris connaissance et appliqué les instructions des guides de dépannage mis à disposition sur le site, ce retour sera considéré comme retour non conforme et traité comme tel. De même, tous produits renvoyés sans numéro de retour seront systématiquement traités comme retour non conforme. Il est rappelé que l'Internaute est libre de choisir le mode d'envoi de son produit et de souscrire ou non une assurance en cas de perte, de vol ou de destruction de son colis. Decathlon.fr ne prend en charge aucun de ces frais et ne saurait être tenu pour responsable de la non réception du colis de l'Internaute. Enfin, l'Internaute est responsable du mode d'emballage de son produit, lequel doit être réalisé de telle sorte que le produit puisse voyager sans risque de casse ou de dégradation.

ARTICLE 7 : SERVICE CLIENT

7.1 Centre de relation clients

Pour toute question ou difficulté relative à un achat effectué sur le site Decathlon Optique, le centre de relation clients peut être joint :

- - par téléphone au 09 69 368 369 (coût d'une communication locale depuis un téléphone fixe en France métropolitaine) de 9h à 20h du lundi au samedi, hors jours fériés.
- - Par internet : [aide/contact](#)
- - Par internet pour contacter un opticien : contact.opticien@decathlon.fr
- - Par voie postale à l'adresse suivante : Decathlon France – Service clients Decathlon.fr - 4, boulevard de Mons 59665 VILLENEUVE D'ASCQ

- - Si l'Internaute dispose déjà d'un compte client sur decathlon.fr, il peut se rendre sur la rubrique « Mon compte » ou sur le site des Decathlon Optique rubrique "Contactez un opticien".

7.2 Règlement en ligne des litiges

Médiation des litiges de la consommation Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par DECATHLON. Le médiateur droit de la consommation ainsi proposé est MEDICYS. Ce dispositif de médiation peut être joint par : - voie électronique : www.medicys.fr ; - ou par voie postale : MEDICYS- Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 – Paris Conformément à l'article L 612-2 du Code de la consommation, l'une des conditions préalables à l'examen du litige par MEDICYS est la suivante : le consommateur doit justifier avoir tenté de résoudre préalablement son litige directement auprès du Service client de DECATHLON, par une réclamation portée par courrier ou courrier électronique selon les modalités définies à 7.1

7.3 Règlement en ligne des litiges La commission Européenne met à disposition une [plateforme](#) en ligne de règlement des litiges.

ARTICLE 8 : INTÉGRALITÉ

Les présentes Conditions Générales de Vente sont constituées de l'intégralité des clauses qui les composent. Le fait de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses. En cas d'invalidité de l'une d'entre elles, les autres clauses demeurent valables.

ARTICLE 9 : DROIT APPLICABLE / LITIGES

9.1 Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à la loi française. Le tribunal compétent en cas de litige sera celui du lieu de domicile du défendeur ou, au choix du demandeur, du lieu de livraison effective du produit.

Le consommateur est informé de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

9.2 Dans le cadre d'un contrat de vente de professionnel à professionnel, les Parties conviennent expressément de soumettre le présent contrat au droit français.

Les Parties conviennent expressément qu'il ne peut être fait application de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises dans leur relation. A cet effet, tout litige n'ayant pas trouvé une solution amiable sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents de Versailles, nonobstant pluralité de défendeurs et/ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé ou par requête.

ARTICLE 10: DONNEES PERSONNELLES

La fabrication de lunettes à correction OPTIQUE et leur livraison nécessitent la collecte de données à caractère personnel.

Le client reconnaît que les données relatives à sa correction optique peuvent s'apparenter à des données relatives à la santé et accepte de les communiquer sans réserve. Celles-ci ne seront utilisées que pour la fabrication et la livraison des lunettes.

L'internaute doit se référer à la page "données personnelles et cookies" présente en bas de la page d'accueil du site pour retrouver tous les traitements relatifs à ses données personnelles. (Où, quand, comment, pourquoi ses données sont traités et, aussi, quels sont ses droits).

ARTICLE 11 : RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA SANTE

Pour sa sécurité, l'Internaute doit procéder à un examen médical réalisé par un professionnel de santé diplômé. Cet examen est nécessaire pour déterminer la bonne correction optique et obtenir une ordonnance médicale en cours de validité, cette dernière étant obligatoire pour la validation de la commande.

Une ordonnance rédigée avant le 17 octobre 2016 est valable 3 ans. Une ordonnance rédigée après le 17 octobre 2016 est valable 5 ans pour les personnes âgées de 16 à 42 ans, 3 ans pour celles âgées de plus de 42 ans. En dessous de l'âge de 16 ans, l'ordonnance est valable 1 an.

L'Internaute est seul responsable du choix de ses produits, de l'adéquation à ses besoins et de l'utilisation conformément aux indications du fabricant.

L'internaute reconnaît avoir été informé de toutes les modalités d'utilisation, d'hygiène, d'entretien, de stockage des lunettes à correction optique

Il est impératif de lire attentivement la notice des lunettes à correction optique et de demander conseil à votre professionnel de santé.

La responsabilité de l'Decathlon Optique ne pourra être recherchée à cet égard.

Les lunettes à correction OPTIQUE personnalisées à la vue de l'Internaute sont des dispositifs médicaux. Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés, qui portent, au titre de cette réglementation le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien.

Pour de plus amples renseignements le Client peut contacter les opticiens à sa disposition via l'adresse mail : contact.opticien@decathlon.fr